

2 FONDS EN EUROS, À LA GESTION COMPLÉMENTAIRE

FAITES LE CHOIX DU CHOIX

1 CONTRAT,
2 FONDS EN EUROS :
UNE EXCLUSIVITÉ
SUR INTERNET

SÉLECTION RENDEMENT & INTERNET OPPORTUNITÉS

C'EST UN MAXIMUM DE SÉCURITÉ POUR VOTRE ÉPARGNE :

- **Votre capital est garanti en permanence à 100%**
- **Participation aux Bénéfices***
- **Les intérêts perçus vous sont définitivement acquis.**

SÉLECTION RENDEMENT

La gestion sécuritaire qui a fait ses preuves pour une performance maîtrisée dans le temps

Créé en 1984, Sélection Rendement est un subtil alliage de sécurité et d'originalité. Sa gestion répond aux impératifs d'un actif général : **solidité et pérennité.**

LES ATOUTS

- Sélection Rendement est le **fonds en euros institutionnel** d'ACMN VIE, dont l'historique de performances⁽¹⁾ démontre la qualité de gestion,
- Sa **gestion diversifiée et qualitative** vise à offrir un **rendement régulier** dans le temps en toute **sécurité.**

COMPOSITION

par catégories d'actifs

(au 31/12/2009)

Obligations	73,40%
Immobilier	7,00%
Actions	11,10%
Gestion alternative	8,50%

NOTATION

Standard & Poors

(au 31/12/2009)

AAA	34,51%
AA	20,83%
A	36,54%
BBB	5,75%
BB et B	0,14%
Non noté	2,23%

Encours gérés au 31 décembre 2009 : 4,326 milliards d'euros

La preuve par les performances ⁽¹⁾

- 4,65% nets en 2007
- 4,60% nets en 2008
- 4,20% nets en 2009

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir et ne sont pas constantes dans le temps. Taux servi net de frais de gestion et avant application des prélèvements sociaux.

INTERNET OPPORTUNITÉS

La gestion opportuniste et raisonnée, potentiel de performances pour l'avenir

Une approche multi gestionnaires, principalement sécuritaire, sachant **profiter activement des opportunités offertes** sur toutes les classes d'actifs.

LES ATOUTS

- Dédié au seul canal web, Internet Opportunités se caractérise par une **souplesse** renforcée et par une **transparence** accrue en termes de gestion,
- Une **gestion opportuniste** visant à **dégager un surplus de performance à moyen terme**, par rapport à un fonds en euros « classique », **sans jamais sacrifier la sécurité,**
- Une **dispersion importante du portefeuille** : afin de limiter les risques, mais aussi de profiter du maximum d'opportunités offertes sur les marchés,
- Une **gestion active permanente** des lignes du portefeuille,
- Le **bon moment pour investir dans ce fonds**, alors que les valeurs des actifs disponibles sont dépréciées ou ont connu une baisse importante.

ALLOCATION STRATÉGIQUE

par catégories d'actifs

Obligations	50,00%
Immobilier	15,00%
Fonds structurés	15,00%
Actions	10,00%
Gestion Alternative	10,00%

Une offre exceptionnelle sur 2010

ACMN VIE vous propose sur tous vos versements, intervenant entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2010, un rendement de **4% nets** ⁽²⁾

(2) Taux minimum garanti net de frais de gestion et avant application des prélèvements sociaux au titre de l'année 2010. Ce taux est réservé à tous les versements initiaux, exceptionnels ou réguliers réceptionnés par ACMN VIE entre le 01/01/2010 et le 31/03/2010. Il sera distribué prorata temporis, conformément aux dispositions des conditions générales valant notice d'information du contrat d'assurance vie ou de capitalisation dont l'encours est détenu pour tout ou partie sur le fonds euros Internet Opportunités. Les rachats (partiels ou total) ainsi que les arbitrages réalisés avant le 31/12/2010 seront valorisés à ce taux ou selon tout autre taux minimum garanti susceptible d'être proposé postérieurement par ACMN VIE pendant cette période.

Seuls les contrats multisupports d'ACMN VIE vous offrent, sur Internet, la possibilité de choisir et d'investir sur deux fonds en euros au sein d'un seul et même contrat.

- > Vous pouvez librement investir sur l'un et l'autre de ces fonds en euros, en fonction de vos objectifs et des avoirs que vous détenez par ailleurs,
- > Et toujours **0% de frais sur versement...** Vous versez 1 000 euros, nous investissons 1 000 euros sur votre contrat !

* Distribution par l'assureur aux assurés d'une partie des bénéfices techniques et financiers réalisés au titre d'une année donnée sur le fonds en euros selon les dispositions énoncées aux conditions générales valant notice d'information des contrats des contrats d'assurance vie ou de capitalisation.

ACMN
VIE

S.A. d'assurances sur la vie au capital de 186 793 560 € - Siren 412 257 420 R.C.S. Paris
Entreprise régie par le Code des assurances - 173 Bd Haussmann - 75008 Paris - France